

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 septembre 2023

SÉCURISER ET RÉGULER L'ESPACE NUMÉRIQUE - (N° 1674)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 843

présenté par
Mme Morel

ARTICLE 2

À la seconde phrase de l'alinéa 21, après le mot :

« taxes »

insérer les mots :

« , le plus élevé des deux montants étant retenu, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination avec les amendements de M. Saulignac adoptés en commission spéciale.